Publiée en ligne le 10 FEV. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-062

L'an deux mille vingt trois, le 6 février à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31 janvier 2023

Nombre de délégués :

☐ en exercice : 29

☐ présents : 22

☐ votants : 29

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, M. Roland POURCHET, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Annie ARNAUD, Valérie Isabelle BONIN, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, Mme Pascale BRACHET et Mme Stéphanie TOESCA, conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, M. Laurent GORYL, M. Jean-Claude DUPUY, M. Alain BLONDY.

Jacques BLONDY donne pouvoir à Christiane BARRY
Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Ludovic TURPIN donne pouvoir à Francis CUBERTAFON
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Jean-Claude DUPUY donne pouvoir à Annie ARNAUD
Alain BLONDY donne pouvoir à Monique PLAZZI

SECRETAIRE : Stéphanie TOESCA

OBJET :

Vote du budget primitif annexe du Lotissement Bourdelas

Année 2023

Rapporteur : JC FRACHET

Après reprise des résultats et de restes à réaliser 2022, le budget primitif du Lotissement Bourdelas s'équilibre, pour l'année 2023 et par section de la manière suivante :

Recettes réelles d'exploitation	263 064,28	Dépenses réelles d'exploitation	25 000,00
Recettes d'ordre entre sections	25 000,00	Dépenses d'ordre entre sections	263 064,28
Total des produits d'exploitation	288 064,28	Total des charges d'exploitation	288 064,28

		Résultat d'investissement reporté	238 064,28
Recettes réelles d'équipement		Dépenses réelles d'équipement	
Dont RAR		Dont RAR	
Recettes d'ordre entre sections	263 064,28	Dépenses d'ordre entre sections	25 000,00
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement		Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	
Total des produits de la section d'investissement	263 064,28	Total des charges de la section d'investissement	263 064,28

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20230206-DC2023710101-DE
Date de télétransmission : 10/02/2023
Date de réception préfecture : 10/02/2023

Publiée en ligne le 10 FEV. 2023

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget du Lotissement Bourdelas – développée dans les documents budgétaires joints de manière dématérialisée – est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire. Le niveau de vote proposé est le chapitre ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe du Lotissement Bourdelas, conformément aux équilibres rappelés ci-avant.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

La secrétaire

S. TOESCA

Le Président

D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20230206-DC2023710101-DE
Date de télétransmission : 10/02/2023
Date de réception préfecture : 10/02/2023

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.